

Landesbibliothek Oldenburg

Digitalisierung von Drucken

Lettres Angloises, Ou Histoire De Miss Clarisse Harlove

Richardson, Samuel

A Dresde, 1752

Lettre CCCXXXVII. Miss Clarisse Harlove, à M. Morden.

urn:nbn:de:gbv:45:1-1860

En attendant, je vous prie de m'informer, en peu de mots, si vous avez quelque doute de la bonne foi de M. Lovelace. Pour moi, je le crois sincère, si j'en juge par la conversation que j'eus hier avec lui. Vous aurez la bonté de m'adresser votre réponse, chez M. Antonin Harlove.

Jusqu'à l'heureux moment où je me rendrai peut-être utile à votre réconciliation avec votre Pere, votre Frere & vos Oncles, permettez, ma chere Cousine, que je tiennne la place de quatre personnes qui vous touchent de si près, avec celle de votre, &c.

MORDEN.

LETTRE CCCXXXVII.

Mrs CLARISSE HARLOVE,
à M. MORDEN.

Jeudi, 31 d'Août.

Recevez, mon cher Monsieur, mes plus ardentés félicitations sur votre retour. Je l'ai appris avec une satisfaction extrême: mais la confusion & la crainte m'ont également empêchée de vous prévenir par mes lettres, avant les témoignages d'affection par lesquels vous avez la bonté de m'encourager.

T. VI. P. II.

LI

Qu'il

Qu'il est consolant pour mon cœur blessé de m'appercevoir que vous ne vous êtes pas laissé entraîner par ce flot de ressentimens, sous lequel je suis malheureusement submergée, & que tandis que mes plus proches parens ne daignent point examiner la vérité des lâches rapports qu'on leur fait contre moi, vous avez pris la peine de vérifier par vous-même que mes disgraces viennent de mon malheur, beaucoup plus que de ma faute!

Je n'ai pas le moindre sujet de douter que M. Lovelace ne soit sincère dans ses offres, & que tous ses Proches ne souhaitent ardemment de me les voir accepter. J'ai reçu de nobles preuves de leur estime, depuis le refus même que j'ai fait de me rendre à leurs sollicitations. Ne blâmez pas le parti auquel je me suis attachée. Je n'avois pas donné sujet, à M. Lovelace, de me regarder comme une créature folle & sans principes. Si je lui avois donné sur moi cet avantage, un homme de son caractère auroit pû se croire autorisé par les siens à se prévaloir de la foiblesse qu'il m'auroit inspirée; & dans cette supposition, le témoignage de mon propre cœur m'auroit excité à composer avec un méchant homme.

Je puis lui pardonner : mais c'est par la persuasion où je suis, que ses crimes me rendent supérieure à lui. Croiez-vous, Monsieur, que je puisse donner ma main & mes vœux à un homme que je crois au-dessous de moi, & mettre le sceau, par ce don, à ses bassesses préméditées ? Non, Monsieur ; j'ose dire que votre Cousine, dût-elle passer la plus longue vie dans l'infortune & la misère, n'attache point assez de prix aux commodités de la vie, ni à la vie même, pour acheter les unes & pour conserver l'autre par un engagement de cette nature ; un engagement, qui deviendroit une récompense pour le *Violateur*, aussi longtems qu'elle seroit fidelle à son devoir.

Ce n'est pas l'orgueil, c'est la force de mes principes, qui m'inspire ce langage. Quoi ? Monsieur : lorsque la vertu, lorsque la pudeur fait tout l'honneur d'une femme, sur-tout dans l'état du mariage, votre Cousine épouseroit un homme, qui n'a pû commettre un attentat sur elle, que dans l'espérance de la trouver assez foible pour recevoir sa main, aussi-tôt qu'il se trouveroit trompé dans l'odieuse opinion qu'il avoit de son caractère ? Il n'a pas eu sujet jusqu'aujourd'hui de me croire foible : je ne lui en



donnerai pas l'occasion, sur un point où je ne pourrois l'être sans crime.

Quelque jour, Monsieur, vous serez peut-être informé de toute mon histoire. Mais alors, je vous demande en grace de ne pas penser à la vengeance. L'auteur de mon infortune n'auroit pas mérité ce nom, sans un étrange concours de malheureuses causes. Comme les loix n'auront aucune action sur lui lorsque je ne serai plus, la seule pensée de toute autre vengeance me paroît effrayante. Et dans ce cas, en supposant l'avantage du côté de mes amis, de quelle utilité sa mort seroit-elle pour ma mémoire? Si quelqu'un d'eux au contraire venoit à perir par les armes, quelle aggravation pour ma faute!

Que le Ciel vous comble de biens, mon cher Cousin; & qu'il vous benisse autant, que vous m'avez consolé, en m'apprenant que vous m'aimez encore, & que j'ai un cher Parent dans le monde, qui est capable de me plaindre & de me pardonner. C'est la prière de votre, &c.

CL. HARLOVE.

LET.

